

09 juil 2010 -15:53

Appartient à Conseil des ministres du 9 juillet 2010

Régie des bâtiments

Hébergement des services judiciaires à Tournai

Hébergement des services judiciaires à Tournai

Sur proposition de M. Didier Reynders, ministre des Finances, le Conseil des ministres a autorisé la Régie des bâtiments à négocier avec le propriétaire du bâtiment "L'Avenir", sis rue du Château - rue du Rempart à Tournai. Il s'agit de la prise en location de 6.000 m² bruts de surface de bureau rénovée pour une durée de 9 ans, afin d'héberger les services du SPF Justice à Tournai dans l'attente d'une solution définitive. Le dossier est urgent et nécessaire au bon fonctionnement des services judiciaires.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>